

Bulletin municipal d'informations

Quels plus beaux moments que le printemps, quand la floraison est là et nous rappelle ô combien la nature est belle !

Le cerisier



Mais connaissez-vous la fête des cerisiers en fleur au Japon ?
Le temps de la floraison du cerisier au Japon, Sakura, est sacré et donne lieu à un rituel, le Hanami, qui signifie littéralement 'regarder les fleurs ». Ce rituel immuable date de l'époque Heian (794-1185), période phare en ce qui concerne la culture et les arts.

Page 6



Page 8



A VOTRE ÉCOUTE...



BERTOUT BARBEY Viviane
1ère adjointe



GILLES Hervé
Maire



DENECHERE Ana-Clara
2ème adjointe
Référente école



BOSCATO Valentino
Référent SIEGE
(Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure)



CARVALHO Jean-François
Référent EPN - commission 1
Attractivité économique



CHARLEMOINE Steven
Référent
Travaux - Bâtiments



DURAND DAUBIER Stéphanie
Référente CCAS



HAMON Nathalie



LEHELLOCO Anne



MENDY Pascal



OBEL Hugues



TERRADE Patrick
Référent Communication - Événementiel



PAIRIN Emilie



PINSSON Carole
Référente EPN - commission 3
Équilibre territorial et social



WISEUX Jean-Pierre
Référente EPN - commission 2
Eau et assainissement

Personnel Communal



Charlotte AHMANE
Secrétaire de mairie



Nathalie FRESNE
Restauration collective



Luc LAURENT
Agent d'entretien



Emilie GUIGNARD
Agent d'école



Marie-Annick DESSOMES
Agent d'école



Ouverture de la MAIRIE au Public
LUNDI et JEUDI
de 17h à 18h30

EDITO

Les Mots du Maire

Retrouver Juillet et les congés, fort appréciés et nécessaires après cette période ô combien longue, conséquence de la COVID-19.

Vous allez revoir vos Ami(e)s, vos Familles et reprendre avec précaution vos plaisirs de sorties, visites, promenades, baignades, et moins de contraintes dans votre quotidien.

Je ne vous parlerai pas de la rentrée, c'est trop tôt et pas le moment.

Le groupe communication a retroussé ses manches pour vous proposer un second numéro cette année afin de vous informer au plus juste de ce qui fait le quotidien de votre commune, et de vous permettre de vous approprier l'essentiel de la vie administrative de Miserey.

Nous avons beaucoup de choses et de projets à vous présenter, et nous comptons sur les mois de Septembre et Octobre pour vous rencontrer, partager avec vous comment améliorer et encourager « Le Projet de votre Commune ».

Fin août, nous mettons sur pied la possibilité de vous revoir autour d'un après-midi convivial et ludique, si vous êtes chez vous le samedi 28 août, c'est avec plaisir que nous pourrons nous retrouver.

La communication sur l'organisation de cet évènement vous sera distribuée prochainement, donc en attendant, nous vous invitons à bloquer la date sur vos agendas.

Profitez pleinement de vos vacances, où que vous alliez, et surtout, restez prudents.

Hervé GILLES
Maire de Miserey

Sommaire

Equipe Municipale	p.2	Vie associative	p.21
Edito du Maire	p.3	Conseil municipal	p.22
Etat Civil	p.4	Affaires scolaires	p.23 - 24
Vie locale	p.5 - 8	Travaux	p.25
Mieux vivre ensemble	p.9 - 11	Pause récréative	p.26 - 27
Infos diverses	p.12 - 20	Arrêts sur Images	p.28

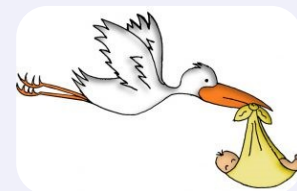
LES NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Misérois (es) et félicitations aux heureux parents.

AKIL Camil né le 15/09/2020

DE SA PAIVA Mathieu né le 16/12/2020

DECOSTER Valentina née le 17/03/2021



LES PACSÉS

GRILA Julien et GOUHIER Dorothée : 21/12/2020

MANCELLE Brayon et LANGLET-DECORDE Yannick : 04/02/2021

MALANDAIN Maxime et VICOMTE Cassandra : 26/05/2021



LES REGRETTÉS

Sincères condoléances aux familles.

AMETTE Gilbert décédé le 7 janvier 2021, né le 8 janvier 1931

GARCIA-HONORATO Antonio décédé le 10 février 2021, né le 18 mars 1960

CHÂTEL Alain décédé le 21 mars 2021, né le 30 août 1938

DYCK Jean-Claude décédée le 25 mai 2021, né le 7 mars 1940

LAMOUREUX Jean-Jacques décédé le 27 mai 2021, né le 20 janvier 1935



EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Fleurissement en mai

Comme chaque année, nos jardiniers, Patrick et Luc, font des merveilles.
C'est au lycée horticole d'Evreux qu'ils vont faire leur marché.

Voici le nom des plantes qui vont, cette année, embellir notre commune :



PENNISETUM ADVENA RUBRUM



GOMPHRENA TRIBULA PINK



RUDBECKIA AUTUM COLOR



PETUNIA SURFINIA BLUE



GERANIUM LIERRE POLAR



PETUNIA CARAMEL YELLOW



GERANIUM LIERRE RED



GERANIUM NOA

PRÊT DU MATÉRIEL

Les tables et chaises appartenant à la commune peuvent être prêtées aux habitants de la commune, pour une utilisation à Miserey, gracieusement et contre la remise d'un chèque de caution. L'enlèvement se fait le vendredi matin pour une restitution le lundi matin. Pour toutes questions et demande de réservation, s'adresser à la mairie aux horaires d'ouvertures. Bien entendu, nous comptons sur vous afin de prendre soin de ce matériel.

Pendant la période du COVID, il n'y a pas de prêt de matériel et ce jusqu'au 30 juin 2021.

PANNEAU POCKET

La mairie de MISEREY se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile Panneau-Pocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 5900 communes et 105 intercommunalités. Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous. **Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main, dans la poche des habitants.**

Retrouvez dès à présent toutes les communes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.

Vous restez ainsi connectés à l'actualité de la commune.



PROJET PARTICIPATIF

Soumettre une idée pour Miserey et la voir se concrétiser dès 2022

« Vous proposez, nous réfléchissons quant à la faisabilité et nous réalisons ensemble. »

L'amélioration du cadre de vie et l'animation de la vie locale ont été annoncées comme étant des priorités du nouveau mandat.

Le lancement du « Projet participatif » va permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie locale du village.

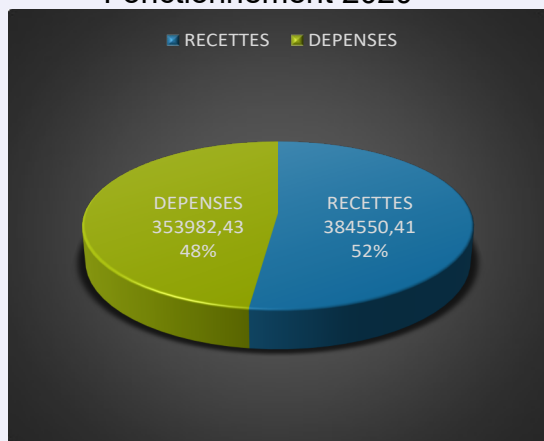
En proposant des projets d'intérêt général, c'est le bien vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie qui vont être mis en avant.

Les projets devront concerner le territoire : que ce soit tout le village, une rue, un quartier.

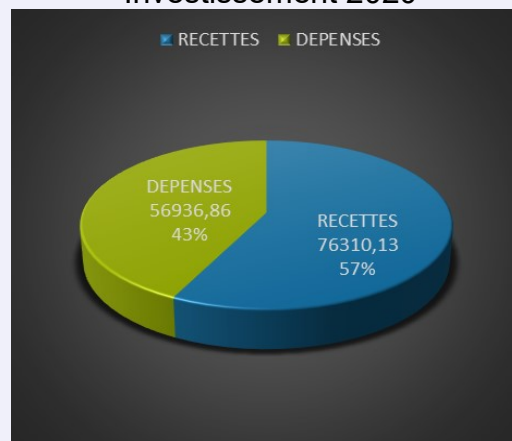


ZOOM SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement 2020



Investissement 2020



La section de fonctionnement regroupe :

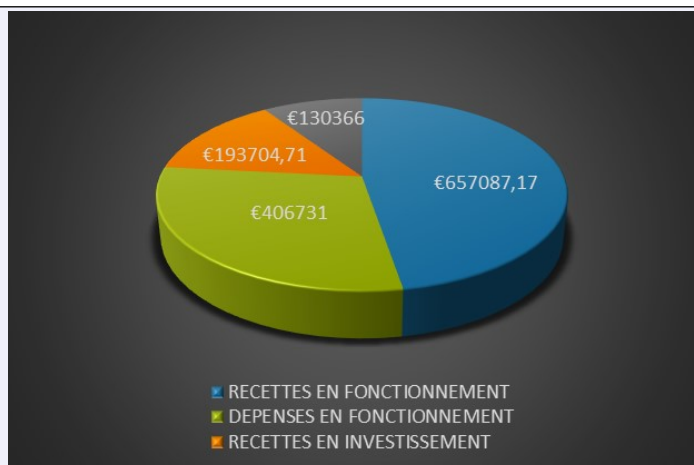
- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'état, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur prévisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer.

La section d'investissement comporte :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'état.
- On y retrouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

PRÉVISIONS POUR 2021

Tous les documents financiers de la commune sont consultables en mairie (budgets primitifs, comptes administratifs....)



Comment est voté le budget local ?

Le budget est voté par l'assemblée délibérante de la collectivité (conseil municipal). Il doit toujours être voté en équilibre réel et sincère et suivant un calendrier établi par la loi (avant le 15 avril, ou le 30 avril l'année de renouvellement du conseil municipal). La section de fonctionnement est d'abord adoptée, avant la section d'investissement. Les budgets sont votés par chapitre ou, si l'assemblée délibérante le décide, par article à l'intérieur de chaque section.

LORSQUE NOTRE CHIEN NOUS FAUSSE COMPAGNIE !

Nous sommes nombreux en France à avoir au moins un chien dans notre foyer puisqu'ils sont environ 8 millions sur le territoire (source : 30 Millions d'amis).

Bien que la plupart des propriétaires soient attentifs à leurs animaux, il arrive régulièrement que ceux-ci décident de partir faire une promenade en toute indépendance !

Du côté du maître, lorsque la fugue est découverte c'est très souvent la panique, l'angoisse de l'accident, la peur de ne pas retrouver son animal. Commence alors les recherches : interrogation des voisins, inspection des rues les plus proches, petits déplacements en voiture afin d'élargir le périmètre des recherches, dépôts à la hâte d'une annonce sur www.petalertfrance.com, appel auprès de la gendarmerie, ... autant d'espoir de retrouver son chien rapidement.



Du côté de la municipalité, les chiens trouvés errants sont déposés en mairie. Pour les personnes qui les réceptionnent s'engage alors un travail de détective :

- Le chien semble-t-il familier à quelqu'un ?
- A-t-il un tatouage lisible ?
- Un vétérinaire est-il encore ouvert afin de pratiquer une recherche de puce électronique ? Si oui, encore faut-il que le fichier de la Société Centrale Canine ait été mis à jour, ce qui n'est pas toujours le cas notamment en cas de changement de propriétaire...

Résultat beaucoup de temps et d'énergie dépensés sans parler du stress du propriétaire toujours à la recherche de son chien pendant que celui-ci est parfois déjà en mairie. C'est pourquoi la municipalité de Miserey a créé sur la base du volontariat, un "book" d'identification des chiens. Chaque propriétaire volontaire pourrait venir déposer une photo de sa "boule de poils" ainsi qu'une brève description (si particularité). Ces données seraient associées à l'adresse et au numéro de téléphone du maître dans l'espoir d'une identification plus rapide de l'animal si celui-ci devait être recueilli un jour en mairie !

PROJET DE CHENIL

La municipalité réfléchit au projet de construction d'un chenil sur le territoire de la commune.

En effet, lorsqu'un animal errant est déposé en mairie, en fin de journée par exemple, les vétérinaires sont fermés. La recherche d'une puce électronique ne peut donc pas être effectuée rapidement et l'animal doit être hébergé au minimum jusqu'au lendemain. Pour cela un espace adapté à son accueil est nécessaire.



DEJECTIONS CANINES

Selon l'article R632-1 modifié en 2007, les déjections canines doivent être ramassées dans tous lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants...

En cas de non-respect de cette interdiction vous pouvez être amené à payer une amende de deuxième classe de 35€.

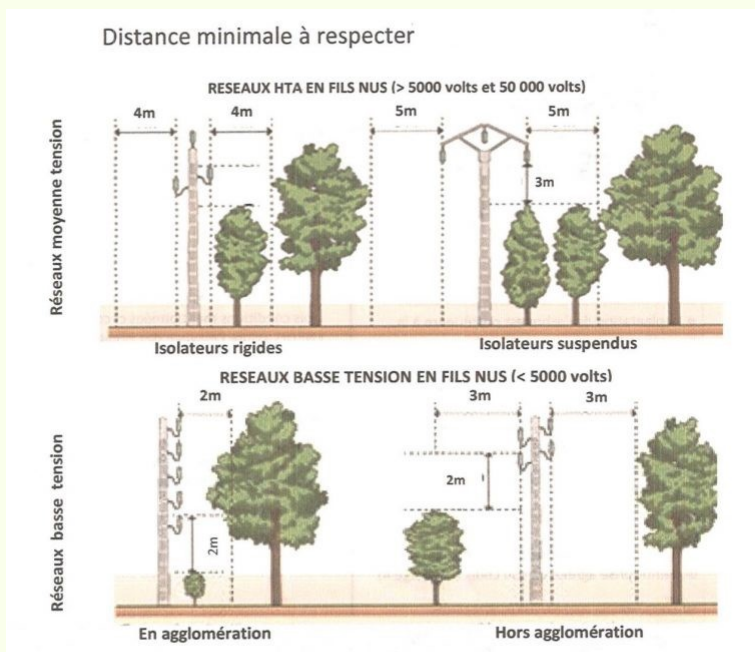


QUELQUES RÈGLES DE VIE

Pour vivre ensemble dans une commune propre et agréable, il est important que chacun fasse un effort. Rappelons quelques règles essentielles au bon déroulement de nos vies communes. Merci de votre compréhension.

Elagage des Arbres

Une nécessité et parfois une obligation. Il est impératif de procéder chaque année à des opérations d'élagage des arbres situés sur la voie publique pour permettre la circulation des véhicules ou des piétons, empêcher les chutes de bois mort et contenir l'évolution de l'arbre. A défaut, cette opération peut être exécutée d'office par les services municipaux et aux frais du propriétaire ou locataire, après mise en demeure restée sans effet (arrêté municipal n°2014-14).



Nuisances Sonores

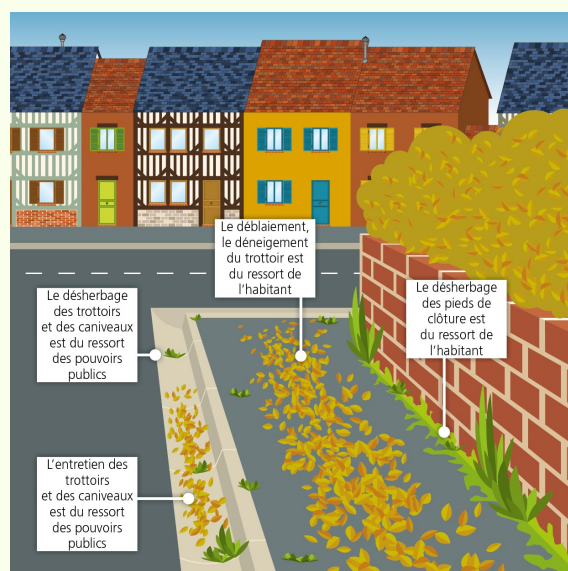
Les différents travaux ou autres bruits susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être interrompus de 19h à 7h ainsi que les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention d'urgence (arrêté municipal n°2014-15)

Autorisés du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Trottoirs et Caniveaux

Les riverains doivent maintenir les trottoirs en bon état de propreté sur toute leur largeur, au droit de toute leur propriété (arrêté municipal n°2014-14).

En ce qui concerne la partie qui revient à la commune, cette dernière respecte depuis 2016 la charte du zéro phyto.



Déchets Brûlés

Il est interdit de brûler des branchages, déchets verts ou autres matériaux dans sa propriété.

Cette interdiction est mentionnée dans l'article 84 du « **Règlement Sanitaire Départemental** » (RSD) diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Elle est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

En cas de non-respect du RSD, une contravention de 450€ peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).



Vos déchets verts sont trop encombrants ?

Ne les brûlez pas !

Demander le dépôt d'une benne pour déchets vert à domicile

L'agglomération propose un service GRATUIT de dépôt de benne à **déchets verts chez l'habitant** pour les gros travaux d'entretien et d'élagage de végétaux (branchage inférieur à un diamètre de 15 cm).

Pour tout renseignement, adressez-vous directement auprès du service gestion des déchets Évreux Portes de Normandie au 02.32.31.98.51, suivant les disponibilités du service prévention et gestion des déchets.

(source : <https://evreux.fr/mes-demarches/gestion-des-dechets/dechets-verts/>)



CARTE SPI

Les déchetteries utilisent désormais un système d'accès par badge pour contrôler leur utilisation. Pour l'obtenir, complétez le formulaire sur internet : www.evreuxportesdenormandie.fr ou par téléphone au 02.32.31.98.51.

Sans carte, vous ne pourrez plus y accéder.

La carte est nominative et personnelle : chaque membre de votre foyer souhaitant accéder à ce service et à d'autres tels que l'accès aux piscines, aux transports scolaires, à la locations de vélos électriques, aux réseaux des bibliothèques et médiathèque d'Evreux, ... devra posséder sa propre carte.

DECHETTERIE « POINT ÉCO VERT »

La déchetterie de Miserey (**déchets verts uniquement**) est ouverte depuis le 1^{er} mars et ce jusqu'à fin novembre les samedis et lundis de 10h à 19h (18h après le changement d'heure en novembre).

Il n'y a plus de remise de clés du « Point Eco vert » en semaine aux habitants afin de ne plus trouver les bennes pleines le samedi, obligeant la municipalité à fermer le « Point Eco vert » ce jour-là.

Pour les sacs à déchets verts, la mairie n'est autorisée à vous fournir que trois sacs par an et par habitation au maximum.

Merci de sortir vos poubelles et vos déchets verts **uniquement** la veille du ramassage (mercredi soir).

Attention lors de jours fériés le ramassage est décalé d'une journée.

A votre disposition également les déchetteries de l'agglomération (déchets verts, encombrants).

Trouver la déchetterie la plus proche

Coordonnées des déchetteries EPN

Evreux - Saint Michel : Rue du Val Iton
Arnières-sur-Iton : Chemin de la forêt
Saint-André de l'Eure : Rue d'Osmoy
Guichainville : Route du Coudray; Lieu-dit Saint Laurent
Tél. 02.32.23.19.78

Coordonnées des Eco-points

Sacquenville : Route de Tourneville
Saint-Sébastien de Morsent : 4 chemin dit des Mareux – Morsent
Cierrey : Rue de la Chapelle



organic
100%

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITE NATIONALE

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité dont l'actuel format date de 1995.

La nouvelle carte sera déployée progressivement à partir du 15 mars 2021 dans le département de l'Oise, puis à compter du 29 mars 2021, en Seine-Maritime et à La Réunion. Ce dispositif sera généralisé à la France entière à compter du 2 août prochain

La nouvelle carte d'identité sera plus sécurisée, plus pratique et verra son design modernisé. Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre le phénomène de la fraude à l'identité (faux titres, usurpation).

Cette volonté de modernisation rejoint l'application d'un règlement du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne qui oblige les Etats membres à mettre en circulation de nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions de ce règlement au plus tard le 2 août 2021.

L'usage principal de la carte nationale d'identité demeure inchangé : ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité. Il peut également servir à son titulaire de titre de voyage, certains États (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.

Une nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique, au design modernisé.

La nouvelle carte nationale d'identité sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire.

Aux règles de sécurité imposées par le règlement européen, le ministère a souhaité ajouter un certain nombre de dispositifs, afin de mieux protéger la nouvelle carte d'identité. Leur objectif est de veiller à garantir une protection optimale des données à caractère personnel qui y sont mentionnées.

Une attention particulière est prêtée aux données biométriques qui sont contenues dans le composant électronique du titre : ces données sont stockées dans un compartiment hautement sécurisé et dont l'accès est spécifiquement encadré.

Pour plus de renseignements, veuillez vous connecter sur le site du gouvernement

[La nouvelle carte nationale d'identité / L'actu du Ministère / Actualités - Ministère de l'Intérieur \(interieur.gouv.fr\)](http://interieur.gouv.fr)

INFORMATION

Pour créer ou refaire votre carte d'identité, il faut vous adresser à une mairie équipée de station biométrique. La mairie de Miserey n'en possédant pas, nous vous invitons à vous rapprocher d'autres communes telles que Evreux, Pacy-Sur-Eure, Saint André de l'Eure ou tout autre commune qui serait équipée.



TAXI-BUS

Trajet Miserey - Evreux à partir de 2.10 € c'est possible et simple !

Commandez votre carte (gratuite) en remplissant le formulaire d'adhésion disponible en mairie, dans les boutiques Trans-urbain, ou à télécharger sur internet (www.transurbain.com).

Dès sa réception à votre domicile, vous trouverez dans le courrier d'accompagnement le numéro de téléphone à utiliser pour la réservation de votre trajet.

Un taxi viendra vous chercher à l'un des points Taxi-bus de la commune (place du carrefour et arrêt de bus de la rue de la porte des champs).

Le règlement de la course se fera directement auprès du chauffeur.

Tarifs :

Pour une prise en charge :

. entre 7 h 00 et 9 h 00 : 2.10 € (heures pleines),

. entre 9 h 01 et 16 h 59 : 1.20 € (heures creuses),

. idem entre 17 h 00 et 19 h 00 (heures pleines).

Info : à partir du 9ème voyage mensuel le coût sera de 3 €.

Les points d'arrivées dans Evreux sont à proximité d'un arrêt de bus urbain afin que vous puissiez les utiliser si besoin !

Il ne vous reste plus qu'à commander votre carte d'adhésion et c'est parti !



SAMIBUS

Le service Samibus s'adresse à toute personne qui du fait de son handicap ou de son niveau d'autonomie (temporaire ou définitif) ne peut pas utiliser, seule ou accompagnée, les transports en commun.

Le service Samibus vous transporte depuis votre domicile à l'adresse de votre choix, située dans l'agglomération de l'EPN, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 18h30 (sauf jours fériés) uniquement sur réservation.

Pour vous inscrire, vous devez retirer votre dossier d'inscription ainsi que le règlement de fonctionnement auprès de EPN (agglomération d'Évreux Portes de Normandie) ou du CCAS ou sur le site Internet de Transurbain : **www.transurbain.com**.

Votre demande sera étudiée par une commission qui se réunit une fois par trimestre.

Vous devez compléter votre dossier et demander à votre médecin de renseigner la partie « certificat médical ».

Envoyez ensuite votre dossier complet à :
EPN 9, rue Voltaire – CS 40423 27004
Évreux Cedex

Une fois que votre dossier d'inscription est validé, vous pouvez réserver vos trajets au 02.32.31.00.21.

Pour plus de renseignements, des plaquettes informatives sont à votre disposition à la mairie.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT ET DÉPLACEMENT (PLUi-HD)



Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un recueil de cartes et de notices qui régit les règles d'urbanisme sur un territoire. Autrefois on parlait de carte communale ou de plan d'occupation des sols.

La commune de Miserey a validé son 1^{er} PLU en 2007, il est maintenant caduque et remplacé par la PLU i (« i » pour intercommunalité) depuis le 1^{er} décembre 2019.

Le PLUi permet aux communes d'avoir entre les mains un document fort pour leur développement économique, qui évoque tous les sujets comme l'habitat, la gestion de l'énergie, la qualité paysagère. Le PLUi a pour ambition de dessiner une vision du territoire à 10 ou 15 ans.

Avant de réfléchir et d'écrire le PLUi, il y a la rédaction du SCOT (Schéma d'Orientation Territorial) et l'un des éléments pivot est le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable). Il est le support majeur de la concertation avec la population et les collectivités et organismes intéressés.

Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques

Les élus réfléchissent à l'avenir de leur territoire, ce qu'ils imaginent en terme de besoins en logements et sous quelles formes (maisons individuelles, logements collectifs) et en terme de publics à loger (jeunes, seniors...). Quel développement économique est recherché ? Quels types de mobilité (transports collectifs, douce : vélos, piétons...) ? Ce projet est soumis à différentes instances (Etat, chambres consulaires, etc) ainsi qu'à la population à travers les enquêtes publiques où chacun peut prendre connaissance du projet, faire ses remarques. Ensuite, il est validé et sert de base à la réflexion pour le PLUi.

Pour l'écriture du PLUi de l'agglomération d'Evreux Porte de Normandie (EPN), tous les maires (et/ou leurs adjoints) ont participé à des réunions de concertation afin de s'accorder sur les règles qui s'appliqueront à tous. Chaque commune a soumis, en fonction d'un certain nombre de facteurs, différentes zones : zone Naturelle, zone Agricole, zone Urbanisée (centre bourg / périphérie / hameau...), zone à urbaniser, zone économique, artisanale, etc. Ensuite, il a été vérifié la concordance avec le PADD et ses préconisations et l'articulation/les équilibres entre toutes les communes du territoire de l'EPN.

Pour chaque zone, il a ensuite été écrit un règlement qui dicte ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas faire.

Avant de s'appliquer, le PLUi est, lui aussi, soumis à l'avis des instances et des citoyens à travers l'enquête publique.

Il a ensuite été validé par le conseil communautaire et c'est maintenant le document de référence auquel tout propriétaire doit se référer avant toute décision : qu'est ce qu'il est possible de faire sur la zone, quelles règles pour quels travaux (couleur de l'enduit extérieur, emprise au sol, hauteur des haies et des clôtures, distance des ouvertures vis-à-vis des propriétés voisines, abri de jardin, etc.)

Au cours de sa durée, il peut être amendé. C'est le cas actuellement : des modifications ont été validées par les élus, elles sont soumises à l'enquête publique. Le 24 juin, le commissaire enquêteur était présent à la mairie de Miserey afin de recueillir les observations des habitants du territoire de l'EPN.

Sur le site de l'EPN, dans l'onglet « aménagement et territoire », on retrouve tous les documents dont il est question ci-dessus ainsi que les documents qui sont soumis à l'enquête publique actuellement.

En conclusion, avant d'engager tout travaux sur votre propriété, il est recommandé de se renseigner en mairie pour savoir sur quelle zone elle se situe, à quel règlement il faut se référer, s'il faut une déclaration de travaux ou pas ou bien encore un permis de construire.

Quelques exemples : les clôtures ne doivent pas dépasser ...

LE BUS 56

Une difficulté administrative, le BUS 56 vous tend la main !

Le BUS 56 est un espace mobile et gratuit ouvert à tous qui prend le relais des services publics au plus près des habitants de l'agglomération. C'est un outil de proximité qui se déplace dans 33 communes de notre territoire, suivant un calendrier disponible en mairie et sur internet (www.evreuxportesdenormandie.fr).

Vous avez besoin d'aide pour comprendre ou compléter un dossier administratif, pour obtenir des renseignements, pour effectuer une démarche (retraite, impôts, démarches préfecture, information sur l'emploi, la formation, la création d'entreprise, ...), compléter un dossier en ligne ... le personnel du BUS 56 vous apportera un premier niveau d'information, un accompagnement et un soutien.

Grâce à un partenariat institutionnel avec la CAF, la CPAM, la CARSAT, Pôle emploi, la poste, la MSA, les Ministères de la Justice et de l'Intérieur, l'AGIRC ARCCO, ... vous serez dirigé vers les services compétents suivant vos besoins.

Ce bus a été aménagé en plusieurs espaces distincts, il comprend :

- **un espace d'accueil informatisé** qui vous permettra de consulter des services sur internet, d'accomplir des démarches en ligne comme de vous actualiser auprès de pôle emploi, de créer votre CV ou vos lettres de motivation, de visualiser des offres d'emplois, ... Vous pourrez également consulter de la documentation "papier",
- **deux bureaux fermés** parfaits pour formuler des demandes plus précises aux agents administratifs,
- **un espace réunion** idéal pour effectuer un bilan de compétence, suivre une formation à la création de CV ou à la rédaction de lettres de motivation, ...

Alors n'hésitez plus, montez à bord de cette annexe de l'Etat et utilisez tous les services mis à votre disposition !

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

le **56** VOUS
TEND LA MAIN

Information, accompagnement
et soutien pour les démarches
administratives du quotidien.

B.A.F.A.



Vous avez 17 ans et plus * ?
 Vous habitez Miserey ou l'une des communes du SIVU CIGALE ?
 Vous souhaitez accéder aux métiers de l'animation ?
 Vous avez envie de développer des projets pour les enfants et les jeunes ?

Le SIVU CIGALE peut vous aider, en vous accompagnant dans votre parcours de formation BAFA et/ou BAFD avec la possibilité de financement, en échange de quelques jours de bénévolat sur l'un de nos accueils de loisirs.
Renseignements et conditions au 02.32.32.36.87

* **BAFA : à partir de 17 ans**

* **BAFD : à partir de 18 ans avec une expérience dans l'animation**

SERVICES



Le camion pizza « VESUVIUS » est présent tous les jeudis à partir de 17h place de la mairie.
 Commande sur place ou par téléphone au 06.45.01.96.38.

La boulangerie « Douc'EURE » est présente sur la place du grand carrefour du mardi au dimanche de 10h15 à 10h30.

Vous avez la possibilité de passer des commandes de pâtisserie et/ou de croissanterie la veille pour le lendemain.
 Téléphone : 02.32.36.70.07



RECENSEMENT MILITAIRE

***Le recensement militaire est obligatoire
 Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !***

Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : celle-ci sera indispensable pour vous inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire, ...) et aux concours.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du service national Quartier Philippon au 56 rue Saint-Vivien 76000 Rouen
 Téléphone : 02.32.08.20.17 et/ou 02.32.08.20.50

MISEREY EN QUELQUES CHIFFRES EN 2020

DEMOGRAPHIE

3,1 %

L'évolution annuelle moyenne de la population pour Miserey depuis 2011, soit + 20 individus chaque année

Nombre de naissance
6
Nombre de décès
6

78 Habitants par Km²

La densité de population pour Miserey, contre 69hab./Km² pour le Vieil Evreux

EMPLOI

82%

La part des actifs au sein des 15-64 ans de la commune contre 80% au Vieil Evreux

11%

Le taux de chômage pour Miserey, soit 35 personnes en recherche d'emploi

18%

La part des femmes à temps partiel pour Miserey, contre 8% pour les hommes

FAMILLES

19

Le nombre de 0-3 ans , soit 3% de la population contre 3,4% en France métropolitaine

115

Le nombre de familles avec enfants de la commune, contre 92 en 2006

25%

La part des moins de 18 ans au sein de la population, contre 21% pour le Vieil Evreux

SENIORS

33

Le nombre de plus de 75 ans, soit 5% de la population, contre 8% pour l'Eure

66

Si les tendances démographiques de ces 10 dernières années se poursuivent, Miserey comptera 66 personnes de plus de 75 ans

14%

La part des seniors exonérés de la CSG (=ayant une petite retraite), contre 17% pour l'Eure

SANTE ET HANDICAP

20%

La part des assurés du Régime Général (RG) en Affection de Longue Durée (ALD) en 2018, contre 12% dans l'Eure

0

Le nombre de médecin généraliste enregistré au sein de la Base Permanente des Equipements pour Miserey

7

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2018

LOGEMENT

17 ans

L'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement

81%

La part des propriétaires de leur logement, contre 59% au niveau national

4%

Le taux des logements vacants (8% pour la France) soit un total de 10 logements sur les 262 de la commune

VIE LOCALE

3

Le nombre d'associations pour Miserey enregistrées au sein du Répertoire National des Associations

21%

La part des habitants ayant une licence sportive, contre 16% pour le Vieil Evreux

0

Le nombre total de commerce de proximité enregistré au sein de la Base Permanente des Equipements

PROFIL SOCIOECONOMIQUE

29 616

Le revenu moyen des foyers fiscaux, contre 29 039 pour le Vieil-Evreux

9

Le nombre de foyers au RSA pour Miserey, soit 4% des ménages de la commune, contre 6% au niveau national

59%

La part de la population de plus de 15 ans dont le diplôme est inférieur au BAC, contre 76% en 2006

LES NUMÉROS UTILES DE VOTRE AGGLO

ÉVREUX PORTES DE NORMANDIE (E.P.N)

9 rue Voltaire CS 40423
27004 EVREUX Cedex



Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
02.32.31.92.92 evreuxportesdenormandie.fr

LES SERVICES A VOTRE ÉCOUTE

Direction générale des services	02.32.31.41.39 / 41.27
Direction de la communication	02.32.3182.60
Politique de la ville	02.32.3192.81 / 92.14
Développement économique / Vie des entreprises	02.32.3192.11
Emploi et insertion PLIE	02.32.60.60.90
Service et renouvellement urbain	02.32.31.41.05
Service mobilités durables	02.32.31.92.28
Propreté	02.32.31.98.52
Voirie	02.32.31.98.50
Prévention et gestion des déchets	02.32.31.98.51
Déchèteries Val Iton / Caër / Guichainville	02.32.31.98.51

EAU ET ASSAINISSEMENT

Fuite d'eau potable (en semaine)

Fuite au compteur	02.32.31.99.43
Fuite sur canalisation	02.32.31.85.42
En semaine après 17h et le week-end	02.32.31.52.52
Uniquement pour les urgences	urgenceeau@epn-agglo.fr

Abonnement et facturation

Uniquement pour les urgences	02.32.31.99.16 / 17 sea@epn-agglo.fr
------------------------------	---

Assainissement non collectif

Urgences SPANC	02.32.31.99.08 / 99.10 assainissementnoncollectif@epn-agglo.fr
----------------	---

Cellule industrie (rejet et pollution)

Urgences	celluleindustrie@epn-agglo.fr
----------	-------------------------------

SERVICES D'URGENCE

• POMPIERS	18
• SAMU	15
• GENDARMERIE	17
• EDF Dépannage	0 810 333 027
• Centre antipoisson	0 800 59 59 59

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Pour nous contacter : 02.32.34.96.66

Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis de réaliser les différents projets prévus. Mais, depuis quelques temps, un assouplissement se met en place et nous pouvons envisager de reprendre quelques activités.

Voici ce que nous prévoyons :

- samedi 3 juillet : pique-nique
- samedi 31 juillet 2021 : buffet campagnard.

MISEREY TONIC

Pour nous contacter : 06.15.13.30.01

Une année sportive en demi-teinte pour les personnes inscrites cette année à Miserey Tonic... En effet, avec le contexte actuel, seul le début d'année fût très intense avec un gros travail sur les abdos/les fessiers/les bras et tout le reste du corps (beaucoup ignorait qu'il y avait des muscles à certains

endroits du corps 😁).

Les cours ont dû être stoppés pour reprendre simplement le 15 juin (pour 3 séances). Nous sommes donc prêts à enfiler nos baskets, même si cela reste pour 3 séances !

Cependant, Christelle ne nous a pas laissé tomber pour autant !!!

Son objectif : un corps de rêve pour cet été 😍.

Des séances de gym nous a été proposé en vidéo (envoi par mail). Bravo et merci à elle.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une saison cahotique avec la COVID-19 et la grippe aviaire : peu de prélèvement en perdreaux et faisans, satisfaisant en lièvres.

Le comptage de gibiers début mars est supérieur en couples de perdrix que l'an dernier.

Les faisandeaux ont éclos avant les fortes pluies. Il est trop tôt de se prononcer pour les perdreaux mais l'espoir est là.



En dehors de la période de chasse, nous effectuons également des corvées de nettoyage dans les chemins et les bois.



Contact :

Président de chasse : Serge BUISSON

Tel : 02.32.67.07.42

Garde de chasse : Bruno DRON

Tel : 06.64.12.02.68

J'aimerais, avec les chasseurs, rendre un hommage à notre ancien garde de chasse Gilbert AMETTE qui nous a quitté en début d'année ; toujours dévoué dans l'intérêt de la société de chasse pendant une trentaine d'années.

Sincères condoléances à sa famille.
Le Président

Ordre du jour du 04 février 2021

DELIBERATIONS

- SIEGE : adhésion au groupement d'achat d'énergie électrique
- Travaux du SIEGE : rue des Aérostiers et impasse des Tilleuls (tranche 1)
- Reprise de 12 sépultures
- Acquisition de 2 défibrillateurs
- Rénovation thermique de l'école (tranche 3)
- Aménagement de la clôture du pré communal
- Aménagement de la clôture rue de Pacy
- Vidéoprojecteur et écran pour la mairie
- Illuminations de Noël
- Panneaux d'affichage

Ordre du jour du 18 mars 2021

DELIBERATIONS

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- Déclassement du chemin communal du domaine public
- Renouvellement de la convention avec Boncourt
- Renouvellement de la convention avec Caillouet
- Achat et pose d'un adoucisseur pour l'école
- Compte administratif 2020
- Compte de gestion 2020
- Affectation du résultat
- Vote du taux des taxes
- Subvention aux associations

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Ordre du jour du 06 avril 2021

DELIBERATIONS

- Travaux du SIEGE : rue du Parc
- Vote du taux des taxes
- Budget primitif 2021

Ordre du jour du 03 juin 2021

DELIBERATIONS

- Adoption du rapport de la CLECT du 13/04/2021
- Défense incendie
- Travaux de rénovation de la toiture de l'école et mise en œuvre de panneaux photovoltaïques
- Projet de reconversion du gymnase
- Adhésion à la centrale d'achat EPN
- Acquisition de capteurs CO2 pour les classes de l'école
- Fourniture et pose d'un appareil de mise en volée pour la cloche de l'église

POINT BUDGET

Si vous le souhaitez vous pouvez consulter les comptes-rendus à la mairie.

L'ÉCHO DES TABLEAUX NOIRS

Du football à l'école

Les éducateurs du club Entente sportive de Normanville sont intervenus les lundis après-midi pour les classes du CP au CM2, à raison d'1h par classe. Il y a eu 7 séances de février à mai.

Les élèves ont réalisé des petits ateliers afin d'apprendre à se déplacer avec le ballon, à dribbler et à marquer.



Sortie scolaire

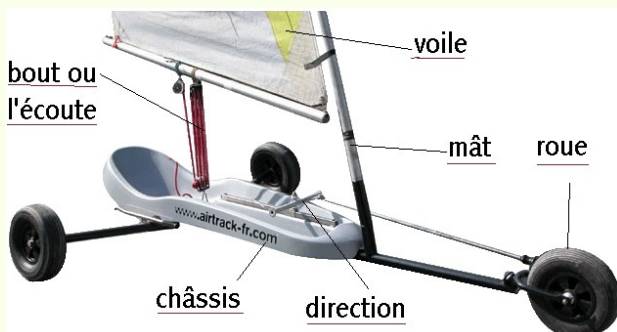
La classe des CE2-CM1-CM2 est allée à Hermanville sur Mer le vendredi 4 juin.

Ils ont eu une journée bien chargée : Land-art le matin, pique-nique le midi et char à voile l'après-midi.



Le **Land art** est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle.

Vocabulaire du char à voile





*ACCUEIL DE LOISIRS « La Ribambelle »
Vous propose pour cet été les thèmes suivants :*

Du 7 au 23 juillet 2021 : Les années folles

Du 26 juillet au 13 août 2021 Les émissions de télévision

Du 16 août au mercredi 1 septembre 2021 : Les mille et une nuits

*Nous vous attendons nombreux au
15 rue de la dime - 27930 Guichainville
Tel : 02.32.38.66.74 06.34.84.90.45
www.sivucigale.fr*

Pour avoir le programme complet, n'hésitez pas à aller sur le site du SIVU CIGALE :
<https://www.sivucigale.fr/>



POINT TRAVAUX



Pose des dalles à côté des cavurnes



Plantation de CANNA au cimetière



Pose de graviers blanc au cimetière



Pose d'une clôture rue des Aérostiers



Pose d'une clôture et haie sur le côté de l'école



Installation de stores côté de la maternelle

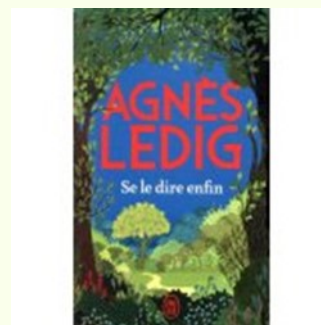
COIN DES LECTEURS



Un jour d'avril, ma fille de trois ans, Carrie, a disparu alors que nous jouions toutes les deux à cache-cache dans mon appartement de Brooklyn. Ainsi...



Maya a disparu. Une course contre la montre s'engage sur le terrain pour les hackers du Groupe 9 qui cherchent à déjouer la conspiration des fauves. Les...



De retour de vacances, sur le parvis d'une gare, Edouard laisse derrière lui sa femme et sa valise. Un départ sans préméditation. Une vieille...



« La première fois que Mélanie Claux et Clara Roussel se rencontrèrent, Mélanie s'étonna de l'autorité qui émanait d'une femme aussi petite et... »



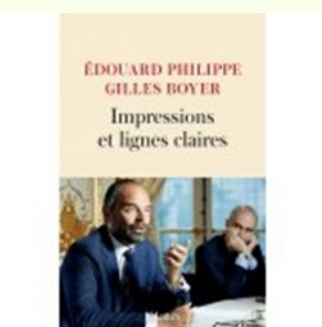
Pouvez-vous être vraiment honnête lorsque personne ne vous regarde ? Tumblr, Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram, SMS, Snapchat, You Tube... Le monde...



Naruto est un garçon un peu spécial. Il est toujours tout seul et son caractère fougueux ne l'aide pas vraiment à se faire apprécier dans son...



L'oracle des Méteores, magnifiquement illustré par Noémie Tricoche, est un formidable support de divination et de guidance, composé de 64 cartes ? 49...



Du 15 mai 2017 au 3 juillet 2020, Edouard Philippe a été Premier ministre et Gilles Boyer son conseiller avant d'être élu député européen. Depuis...

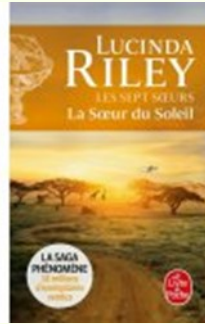


Comprendre son langage, ses rires et ses pleurs...

COINS DES LECTEURS (suite)



Une mère désespérée surprenant l'innombrable dans le quatre pièce et demie miteux qu'elle partage avec son salaud et leur couple de jumeaux. Un...



A la mort de leur père, énigmatique milliardaire qui les a ramenées des quatre coins du monde et adoptées lorsqu'elles étaient bébés, Electra...



Timothy Fisher, jeune auteur de polar, mène une vie tranquille dans une rue du Queens à New York, avec son chat Al Capone. Quand deux agents du FBI se...



Photo de classe à Miserey - Mais en quelle année?



Cérémonie du 08 mai



Bureau de vote des élections départementales et régionales au gymnase

*Bulletin municipal d'informations de Miserey
n°40 Janvier - Juin 2021*

*Mairie - 02.32.67.01.10
12 rue des Aérostiers 27930 MISEREY
mairie.miserey@orange.fr*

Site internet : www.miserey-27930.com

Page Facebook :
Abonnez-vous à [Commune de Miserey](#)

L'application PANNEAUPOCKET à télécharger

*Ce bulletin est réalisé par :
DENECHERE Ana-Clara, HAMON Nathalie, PAIRIN Emilie, TERRADE Patrick et le bureau municipal*